

## Charte de l'action culturelle

### Préambule

Le projet d'établissement de la Bpi de 2004 prévoyait la rédaction d'une charte de l'action culturelle aussi bien que d'une charte de la politique documentaire. Si cette dernière est maintenant relativement familière pour toute bibliothèque, à la fois pour qualifier son orientation documentaire spécifique et pour définir ses grands axes de développement documentaire, l'action culturelle souvent importante et menée sous différentes formes dans de nombreuses bibliothèques ne fait pas encore l'objet de tels documents. En l'inscrivant dans son projet d'établissement, la Bpi manifeste sa volonté de s'en doter. Le décret portant création de la Bpi en tant que bibliothèque nationale la définit très clairement comme étant liée au Centre national d'art et de culture Georges Pompidou et participant aux activités de l'ensemble culturel du centre. Le même décret fait de l'ouverture à tous une mission fondamentale de la Bpi qui, au cours de son développement et de ses politiques successives, s'est toujours attachée à remplir ces missions générales que le projet d'établissement est venu expliciter.

Dans cet esprit, la charte place l'action culturelle au cœur des activités de la Bpi en harmonie avec ses collections et leur développement. En tant que bibliothèque, la Bpi est productrice de contenus, aussi bien par son offre documentaire que par ses manifestations culturelles, son activité éditoriale, la constitution et la diffusion de ses archives numériques, son activité de recherche, sa communication, autant d'éléments qui lui confèrent son statut d'établissement culturel à part entière, au sein du Centre Pompidou et aux côtés des autres établissements culturels nationaux et parisiens. Dans le contexte de la révolution numérique, cette capacité à produire des contenus est une composante majeure de l'offre de la bibliothèque.

Avec cette charte, la Bpi pourra inscrire sa politique culturelle dans un cadre défini et lisible pour le public. Les contenus, les programmes se déclinent constamment, surtout pour une bibliothèque aussi attachée à l'actualité que la Bpi. C'est déjà à ces ambitions que répond notamment la création, dès les premières années de la bibliothèque, d'un service de l'Animation, du festival Cinéma du Réel et d'une programmation de films qui inscrivent l'action culturelle dans l'organisation même de la bibliothèque. L'activité éditoriale, la production et la mise en ligne des archives sonores, prolongent cette action en permettant une diffusion des contenus détachée de l'événement.

La charte offre une traduction des missions générales de la Bpi en termes d'action culturelle avec, pour objectif, de constituer un document de référence qui guide ces changements le long d'une ligne de conduite communicable au public comme à des partenaires, applicable par ses services, évaluable, discutable et modifiable également. Cependant, si elle est bien appelée à évoluer sur certains aspects, elle doit conserver la stabilité due aux principes. Elle pourra être complétée par des documents de politique culturelle ou sur l'organisation et la mise en œuvre de la programmation, notamment pour des domaines spécifiques tels que le cinéma.

## **I. Missions de la Bpi en termes d'action culturelle**

Ces missions tracent le cadre dans lequel vient s'inscrire toute programmation. Elles reprennent et développent la mission générale de la Bpi définie dans le décret de création ou le projet d'établissement.

Ces missions sont les suivantes :

- proposer au public une offre de manifestations culturelles dont le contenu participe, au même titre que les collections, à la mise en œuvre de la mission générale de la Bpi
- instaurer au sein de l'espace public un débat démocratique et civique ce qui signifie soumettre au débat ou à la confrontation toute question d'actualité, engager un travail sur le contenu, rendre intelligible le sens et organiser la transmission des œuvres et des idées en créant du lien entre les domaines du savoir, entre les différents modes d'expression et entre les publics
- développer toutes les formes de l'action culturelle : les pratiques actuelles de la Bpi reposent essentiellement sur les expositions, les manifestations orales, le cinéma documentaire avec le festival Cinéma du Réel et les projections, le spectacle vivant, les animations en ligne. Celles-ci sont appelées à se développer, la Bpi ayant prévu de se doter des outils nécessaires dans le cadre de son Schéma directeur du système d'information. Cette diversité de l'action fait appel à toutes les formes documentaires, y compris les documents numériques en ligne
- constituer la mémoire de l'actualité : la constitution de cette mémoire, notamment par la conservation et la diffusion de son activité culturelle, est un des éléments essentiels de la Bpi en tant qu'établissement culturel ; l'accès à cette mémoire permet en effet au public de mettre l'actualité en perspective et de la placer dans un contexte de références passées complémentaires aux autres formes de l'action culturelle en cours à un moment donné ; c'est en particulier l'apport que constituent les éditions de la Bpi, dont le travail éditorial valorise et pérennise les productions de la Bpi, ainsi que la Bibliothèque numérique, chargée de collecter et d'organiser de manière raisonnée les différentes archives sonores.

C'est également le souci qui prévaut lors du travail de conception des manifestations, qui s'efforcera toujours de dégager de la présentation d'un sujet les enjeux historiques et prospectifs ;

- coordonner son action culturelle avec celle du Centre Pompidou : la Bpi est un établissement associé au Centre Pompidou ; en tant que tel, son action est articulée en termes de contenus et de calendrier à celle du Centre et elle participe aux différentes instances de programmation du Centre. En tant que bibliothèque, elle a vocation à apporter au Centre son expertise documentaire en complément des activités de programmation artistique propres au Centre. Son statut encyclopédique lui permet également de compléter la vocation artistique du Centre par les apports de toutes les disciplines et de leurs croisements
- participer, par des actions de coopération, au développement d'une offre culturelle ouverte au réseau des bibliothèques publiques françaises, voire à d'autres types d'établissement (musées, centres culturels, établissements d'enseignement).

## II. Objectifs de l'action culturelle à la Bpi

Les services engagés les services dans la mise en œuvre de ces missions, à titre permanent ou plus ponctuel, pourront se guider sur les objectifs suivants :

- développer les moyens de rendre intelligible au public l'actualité brute en multipliant les points de vue, les références, les analyses ; les collections elles-mêmes et l'animation culturelle sont au cœur de cette démarche par laquelle la Bpi, en tant que bibliothèque d'actualité, se situe dans un espace de médiation différent à la fois de l'espace médiatique et du monde universitaire de l'enseignement et de la recherche institutionnalisée. En se positionnant sur le passage entre ces deux pôles, la Bpi se donne pour objectif d'apporter au public les outils d'une compréhension enrichie et ouverte du monde contemporain, des enjeux des événements et des perspectives du développement humain. L'action culturelle joue donc un rôle dans la construction de repères indispensables pour comprendre le monde actuel et réfléchir à ses développements futurs. Dans l'esprit de sa fondation, la Bpi a choisi de promouvoir une culture humaniste et scientifique correspondant à sa vocation encyclopédique
- organiser une programmation susceptible de proposer au public une formation (en continuité avec les objectifs généraux de formation du public développés par l'ensemble de l'établissement) dans le domaine de la pensée et des idées : rencontre avec des universitaires, état de la recherche, état de l'art dans divers domaines, questionnement de la modernité, dans les domaines et disciplines du savoir (actualité, histoire, politique, sciences, technologies, littératures, etc.)
- souligner le lien avec les collections imprimées et multimédias de la Bpi, que ce soit pour développer la cohérence entre les manifestations culturelles et les collections ou pour inviter le public à revenir aux documents disponibles à la bibliothèque. Ainsi, certaines manifestations ont-elles permis de développer ou d'actualiser certains fonds (BD, littérature contemporaine, cinéma d'animation et cinéma documentaire)
- participer aux programmes territoriaux (municipaux, régionaux), nationaux, européens et/ou internationaux : Lire en fête, Mois du film documentaire, programmes de l'UNESCO
- créer des liens structurels avec les autres départements du Centre et leur programmation
- développer la coopération sous toute ses formes avec d'autres établissements culturels (musées, universités, bibliothèques), y compris en concevant des projets en communs (partenariats, coproduction, etc.)
- développer l'action pédagogique sous toutes ses formes (projections, ateliers, visites d'exposition, etc.)
- développer des partenariats avec les médias culturels (radios, journaux, revues d'idées et de débats)
- évaluer les résultats de son action culturelle, notamment en termes d'ouverture à des publics non lecteurs

## III. Publics

L'exercice des missions de l'action culturelle de la Bpi doit tenir compte d'un ensemble de données qui, pour certaines, sont communes à toutes les bibliothèques publiques, et, pour d'autres, sont propres à l'établissement et à son contexte. Le plus important de ces éléments réside dans le fait que la Bpi est

ouverte à ses lecteurs sans aucune inscription ni condition d'accès (hormis la condition d'âge minimal). De même, la Bpi ne pratique pas le prêt de ses documents. La connaissance de son public, de ses attentes et de ses usages se fait donc uniquement sur la base de l'observation des réponses à l'offre et sur la base d'études ponctuelles de public. À cette fin, les divers services programmeurs de manifestations culturelles feront utilement appel, dans l'élaboration de leur offre, aux données sur le public établies par le service Études et recherche.

Ainsi le public des manifestations culturelles est-il en partie constitué de lecteurs de la bibliothèque sans qu'il soit possible de savoir dans quelle mesure exacte, de même que nous connaissons peu le public non usager de la bibliothèque. La communication sur les manifestations culturelles déborde largement le cadre strict du public de la Bpi et s'adresse au public du Centre comme au plus large public susceptible d'être touché par voie de presse.

L'action culturelle, au même titre que le développement des collections et des services au public, doit donc tendre à diversifier et élargir le public de la Bpi, notamment en direction de publics peu familiers des bibliothèques, dans l'esprit de l'ouverture à tous soulignée par le décret.

De même, les objectifs du public fréquentant s'avèrent multiples : culture personnelle, divertissement, complément à la formation initiale ou permanente, personnelle ou professionnelle, etc. À cette diversité des publics et des motivations exprimées doit répondre une pluralité de manifestations et de thématiques, afin que chacun puisse trouver une invitation personnalisée à découvrir la programmation culturelle.

Des expérimentations doivent être menées pour répondre à ces interrogations, que ce soit dans la recherche de formes d'action, d'utilisation de supports ou en s'adressant à certains publics. De manière complémentaire, la bibliothèque devra se doter d'outils d'évaluation qualitatifs et quantitatifs performants, afin d'améliorer l'offre existante.

Le développement de l'offre en ligne de services et d'accès à des documents permet de toucher un public élargi au-delà des contraintes géographiques ou horaires. De même, certaines contraintes d'accès telles que l'attente ou certaines réticences d'ordre sociologique d'accès aux institutions peuvent être partiellement levées grâce à l'offre en ligne. Au-delà de cette logique, on peut imaginer que l'offre numérique développe des publics spécifiques, comme c'est le cas pour des forums de discussion, des blogs ou des wikis.

#### **IV. Les axes d'une politique culturelle**

Dans le cadre tracé par la présente charte, un ou plusieurs documents de politique culturelle sont appelés à venir la compléter en traitant des contenus et de l'organisation. Au-delà de l'activité de programmation, une réflexion sur la politique culturelle de la Bpi devra intégrer le rôle de l'édition, de la diffusion et de l'archivage numériques, de la communication, de la valorisation des collections, du développement des outils collaboratifs.

Afin de refléter la richesse des fonds documentaires de la Bpi et de rendre compte de l'encyclopédisme sans perdre en visibilité auprès du public, la programmation proposée par l'établissement s'organise autour d'axes fondamentaux, déclinés tout au long de l'année. Les expositions, actions de valorisation de documents, manifestations orales (débat, rencontres, conférences, journées d'études et/ou colloques), ateliers, cycles de cinéma et autres types de manifestations concourent, dans la plus grande complémentarité, à enrichir la programmation à travers les cinq grandes orientations définies préalablement :

- la réflexion entamée par l'établissement sur l'actualité et la mémoire, réflexion aux fondements de la bibliothèque, en articulation avec l'analyse des grandes questions de société
- la valorisation de la création littéraire, artistique et cinématographique contemporaine, dans ses multiples formes
- l'espace du livre, de l'édition et des arts graphiques ; plus généralement, les questions de médiation, y compris induites par les nouvelles technologies et le développement du numérique
- l'hommage aux grandes figures littéraires, philosophiques, scientifiques et artistiques du siècle (patrimoine et modernité) pour rendre compte des grands courants de la pensée contemporaine : sciences humaines et sciences exactes
- formation du regard des jeunes et des adultes : pour le jeune public, l'éveil du regard et l'éducation à l'image passent par une programmation régulière de films diversifiée dans ses formes d'expression et ses origines géographiques ; pour les adultes, la formation d'un regard critique sur les images se fait au travers des programmations documentaires qui favorisent la réflexion sur les formes, les contenus et l'analyse du langage cinématographique.

Les priorités ainsi définies ont valeur pour l'ensemble de nos manifestations ; le souci est celui de la complémentarité et de la spécificité des différents médias, afin de toucher un public large et de lui proposer des angles de vues diversifiés sur des sujets de société toujours plus complexes.

Il s'agira dans la mesure du possible de tracer de grandes lignes de force traversant les différents contenus de l'encyclopédisme, de mettre les disciplines du savoir en récit, en lien et en perspective pour rendre compte de la richesse des contenus documentaires et sensibiliser ainsi le public à la nuance et la pluralité des analyses. D'où une priorité faite aux manifestations faisant la large part à l'interdisciplinarité, pour rendre compte à la fois de la variété des collections présentes à l'intérieur de la bibliothèque, et de la richesse des offres culturelles présentes plus largement au sein du Centre Pompidou, et constitutives de ses missions. Il convient de se garder d'offrir une juxtaposition des savoirs, mais bien de rassembler ces différents regards, documentaires, scientifiques et artistiques pour analyser le *mouvement du monde contemporain*, et restituer l'unité organique des contenus.

De manière générale, l'action culturelle doit se placer en cohérence directe avec les priorités établies par la politique générale de l'établissement en terme de coopération, de services et d'accueil des publics, d'offre documentaire, de rayonnement national et international ; ainsi, les modalités d'accès aux manifestations devront être, dans la mesure du possible, en cohérence avec les modalités d'accès réservées

aux lecteurs de la Bibliothèque ; l'accès gratuit aux manifestations sera privilégié par rapport à d'autres formes, notamment pour ce qui concerne les expositions et les manifestations orales.

## **V. Modalités de programmation**

Les formes déployées pour rendre compte de cette diversité des contenus et des publics doivent elles aussi être multiples. Place est donc faite à de multiples supports pour exercer cette action culturelle et honorer ainsi les contenus : expositions ; cycles de projections, de débats et diverses formes de manifestations orales, promenades littéraires, ateliers, spectacles et performances, festival documentaire, présentation et valorisation de documents, etc. se succèdent et se complètent pour dire le foisonnement de la pensée et la richesse de la production contemporaine. À l'intérieur même d'une manifestation, il convient également de privilégier les approches croisées offertes par l'utilisation de différents médias ou supports d'animation (manifestations orales, projection de documents audiovisuels, exposition, etc.) afin d'inviter un large public, aux sensibilités variées, à participer à l'une ou l'une de ces déclinaisons. Cette programmation multimédia se fera ainsi l'écho de la diversité des supports présents au sein des collections de la Bibliothèque.

Le souci sera donc pour les programmeurs d'analyser quels sont les médias les plus adéquats pour servir les contenus et la nature des documents susceptibles d'être présentés au public, et d'inscrire ces manifestations au sein d'une programmation de longue durée, selon un calendrier annuel respectant les équilibres entre les différents domaines du savoir. De même, dans la mesure du possible, sont privilégiés au sein d'une même programmation les rendez-vous réguliers au sein de la grille annuelle, selon une périodicité hebdomadaire, ou mensuelle, afin de fidéliser le public et d'offrir tout au long de l'année une réflexion approfondie et distante des feux de l'actualité immédiate, notamment pour le traitement des sujets de société.

D'où la nécessité d'établir cette programmation à long terme, en tenant compte à la fois des calendriers civils, sur lesquels reposent les décisions budgétaires, et les calendriers culturels, plus soucieux de rassembler une programmation par Saison (de septembre à septembre). Ces prévisions à long terme, qui n'empêchent pas de conserver une réactivité par rapport à l'actualité dans le traitement des sujets, permettront d'inscrire les manifestations au sein de la politique générale de l'établissement, de susciter les collaborations avec d'autres services, d'autres départements et d'autres établissements, et de présenter ainsi une programmation ambitieuse, dont les orientations auront au préalable été définies par le Comité de programmation. Il convient également de toujours s'assurer que cette programmation se fait dans le respect de la législation en vigueur, favorisant la protection juridique des auteurs et des artistes afin que la Bpi se constitue de manière légitime comme un acteur culturel à part entière, y compris d'un point de vue économique.

La programmation cinématographique tient compte de l'environnement commercial et culturel dans un souci de non concurrence, d'une part, avec les salles de cinéma (programmation de films de patrimoine ou hors distribution commerciale) et, d'autre part, avec les autres institutions (musées,

cinémathèques...) qui programment des films documentaires et d'animation à Paris et en région parisienne.

Enfin, la constitution de la mémoire de cette activité de production culturelle doit se développer ; qu'il s'agisse de l'activité éditoriale autour des manifestations, que de la collecte et de l'organisation de la mémoire numérique des manifestations. Des outils techniques performants pour organiser cette production doivent être mis en place lors de chaque événement (captation numérique pour diffusion en direct et diffusion différée, transcriptions des interventions orales, dossiers documentaires et expositions numériques, forums interactifs, etc.). Cette mémoire des manifestations doit également s'intégrer en retour aux ressources documentaires de l'établissement, afin de constituer un apport documentaire supplémentaire, et rendre compte de la production de sens qui se constitue au sein de la Bibliothèque grâce à la programmation culturelle.

## **VI. Evaluation**

Afin de mieux répondre aux attentes du public, et d'améliorer les offres existantes, il convient pour les services programmeurs, en faisant appel à l'expertise du service Études et recherche, de toujours procéder à l'évaluation des manifestations produites au sein de l'établissement ; évaluation qualitative des conditions d'élaboration et de la réception des manifestations auprès du public, évaluation quantitative de la fréquentation par événement, à l'aide d'outils, tels que questionnaires, enquêtes, bilans internes, indicateurs.

Au travers de ces actions diverses, il s'agit de mieux connaître le public des manifestations et sa réception de l'action culturelle de la Bpi.

## **VII. Coopération**

Coopération et partenariat permettent de tisser des liens avec d'autres établissements culturels, et d'affirmer la place de la Bpi au sein des bibliothèques de lecture publique ; différentes formes de coopération sont par conséquent souhaitables parmi lesquelles il convient de :

- accroître la coproduction de manifestations : plusieurs manifestations, en grande partie des expositions, mais également des manifestations orales ou des cycles audiovisuels, peuvent être coproduites avec des établissements partenaires ;
- développer la location d'expositions itinérantes, l'activité d'itinérance des expositions itinérantes ;
- acquérir pour le réseau des bibliothèques publiques les droits de projection publique des films documentaires programmés, qui sont souvent difficiles d'accès et pour lesquels des recherches d'ayants droit ont été effectuées. Les films sont mis à disposition des bibliothèques à travers le Catalogue national de la Bpi, la promotion des films documentaires constituant un des axes forts de la politique de coopération de la Bpi ;
- favoriser ainsi la production de nouveaux événements au sein des bibliothèques municipales : le plus souvent, la présentation de ces outils et documents (expositions, programmations de films) de la Bpi

est le point de départ d'un faisceau de manifestations, conçus par les établissements partenaires et emprunteurs, et venant enrichir la présentation de la manifestation initiale : lectures, bibliographies, animations, visites pédagogiques, jeux, rencontres avec des intervenants extérieurs ; ainsi la Bibliothèque suscite t-elle également l'enrichissement du panorama culturel national.

- développer la réflexion sur l'action culturelle en bibliothèque, en collaboration avec d'autres établissements de lecture, en organisant conjointement séminaires, rencontres, colloques ; mettre en place des outils de recensement permettant l'identification et l'information autour des manifestations culturelles produites par les bibliothèques publiques, ainsi qu'une présentation des axes principaux de politique d'action culturelle des établissements du réseau. Ceci afin de mieux connaître les programmations conçues par les bibliothèques du réseau, et de favoriser les projets de coopération entre les différents établissements